

CF ACRYL

Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018

Numéro de révision 1

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit CF ACRYL  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

#### **Mention d'avertissement**

Aucun(e)

#### **Mentions de danger**

Non classé

#### **Mentions de danger spécifiques de l'UE**

EUH208 - Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### **Conseils de prudence**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

#### **Évaluation PBT et vPvB**

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL  
Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018  
Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

| Nom chimique   | N° CE     | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]   | Limite de concentration spécifique (LCS)  | Numéro d'enregistrement REACH |
|--|-----------|------------|------------|---|---|-------------------------------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | 611-341-5 | 55965-84-9 | <0.0015    | Acute Tox. 3 (H301)<br>Acute Tox. 3 (H311)<br>Acute Tox. 2 (H330)<br>Skin Corr. 1B (H314)<br>Skin Sens. 1 (H317)<br>Aquatic Acute 1 (H400)<br>Aquatic Chronic 1 (H410)<br>M Factor Acute = 100<br>M Factor Chronic = 10 | Eye Irrit. 2 ::<br>0.06%≤C<0.6%<br>Skin Corr. 1B ::<br>C≥0.6%<br>Skin Irrit. 2 ::<br>0.06%≤C<0.6%<br>Skin Sens. 1 ::<br>C≥0.0015% | Aucune donnée disponible      |

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Conseils généraux</b>    | Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.   |
| <b>Inhalation</b>           | Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |
| <b>Contact oculaire</b>     | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.  |
| <b>Contact avec la peau</b> | Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.                                |
| <b>Ingestion</b>            | Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL  
Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018  
Numéro de révision 1

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Autres informations** Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL  
Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018  
Numéro de révision 1

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Protéger contre le gel.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches.  
**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Pâte  
**Couleur** Blanc  
**Odeur** Caractéristique  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

| <u>Propriété</u>                              | <u>Valeurs</u>           |
|---|--------------------------|
| <b>pH</b>                                     | Aucune donnée disponible |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b> | Aucune donnée disponible |
| <b>Point / intervalle d'ébullition</b>        | 100 °C                   |
| <b>Point d'éclair</b>                         | > 100 °C                 |
| <b>Taux d'évaporation</b>                     | Aucune donnée disponible |

#### Remarques • Méthode



# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL  
Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018  
Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

|                      |  |
|----------------------|--|
| Inhalation           | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Contact oculaire     | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Contact avec la peau | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Ingestion            | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité

#### Toxicité aiguë

#### Informations sur les composants

| Nom chimique   | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---------------------|--------------------|---------------------|
| mélange de<br>5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et<br>2-méthyl-2H-isothiazol-3-one<br>55965-84-9 | = 53 mg/kg ( Rat )  |                    |                     |

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

|  |  |
|--|--|
| Corrosion/irritation cutanée                 | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales     | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité                              | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction                | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| STOT - exposition unique                     | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| STOT - exposition répétée                    | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger par aspiration                        | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL  
Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018  
Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Écotoxicité

| Nom chimique   | Algues/végétaux aquatiques   | Poisson  | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés  | Facteur M |
|--|--|--|------------------------------------|--|-----------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one<br>55965-84-9 | EC50 (72h) = 0.048 mg/L<br>(Pseudokirchneriella subcapitata)<br>(OECD 201) | EC50 (96h) = 0.22 mg/L<br>(Oncorhynchus mykiss) (OECD 211) | -                                  | EC50 (48h) = 0.1 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202) | -         |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

| Nom chimique   | Coefficient de partage | Facteur de bioconcentration (BCF) |
|--|------------------------|-----------------------------------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one<br>55965-84-9 | -                      | 3.6                               |

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

| Nom chimique   | Évaluation PBT et vPvB          |
|--|---------------------------------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one<br>55965-84-9 | La substance n'est pas PBT/vPvB |

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets indésirables** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL

Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018

Numéro de révision 1

pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

|  |                |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU                            | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition                      | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage                    | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement          | Sans objet     |
| 14.6 Dispositions spéciales                | Aucun(e)       |

### IMDG

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU   | Non réglementé                |
| 14.2 Nom d'expédition   | Non réglementé                |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport  | Non réglementé                |
| 14.4 Groupe d'emballage   | Non réglementé                |
| 14.5 Polluant marin   | Np                            |
| 14.6 Dispositions spéciales   | Aucun(e)                      |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune information disponible |

### Transport aérien

#### (OACI-TI/IATA-DGR)

|  |                |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU                            | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition                      | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage                    | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement          | Sans objet     |
| 14.6 Dispositions spéciales                | Aucun(e)       |

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL

Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018

Numéro de révision 1

## Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

## Polluants organiques persistants

Sans objet

## Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H330 - Mortel par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

\*

Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

#### Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 31-oct.-2018

#### Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

CF ACRYL

Remplace la version : 31-oct.-2018

Date de révision 31-oct.-2018

Numéro de révision 1

---

**Informations supplémentaires**      Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**